

Pénibles conditions d'exercice de la profession enseignante

M. le ministre de l'Éducation, qu'allez-vous faire face à la détresse des enseignantes et enseignants?

Boisbriand, le 26 octobre 2018 – Hier matin, le quotidien *La Presse* publiait un article dans lequel madame Kathy Dufault, enseignante, exprime des conditions d'exercice de la profession qui sont rendues difficiles. Le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL) appuie toutes ces enseignantes et tous ces enseignants qui manifestent leur indignation face à ce qu'est devenue la profession. En ce sens, le SEBL a reçu plusieurs témoignages troublants qui démontrent que le personnel enseignant est à bout de souffle.

« Ce n'est pas la formation des profs le problème, mais la formation des groupes », a déclaré Nathalie Bouyer, présidente du SEBL. En effet, depuis quelques années, le nombre d'élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissages (EHDA) intégrés en classe régulière est tel que cela engendre une surcharge de travail, de pression et de stress considérable sur le personnel enseignant. Cette intégration massive n'est pas toujours accompagnée d'un soutien approprié.

Par ailleurs, le personnel enseignant est de plus en plus confronté à la pression excessive de la gestion axée sur les résultats qui vise à atteindre des cibles de réussite comptables trop souvent sans tenir compte de la réalité des groupes d'élèves. On tente ainsi de rendre responsables les enseignantes et enseignants de la réussite de leurs élèves. « On entend souvent des cas de collègues qui se font rencontrer par leur direction pour chercher à remettre en question leurs approches pédagogiques et leur façon d'évaluer. Combiné à des classes devenues très hétérogènes et un manque de valorisation de la profession, les enseignantes et enseignants se sentent alors contraints devant une mission impossible. La détresse psychologique est grande », souligne madame Bouyer.

La présidente du SEBL interpelle le nouveau ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, afin de redonner à la profession enseignante ses lettres de noblesse. « Le nouveau gouvernement a promis de faire de l'Éducation une priorité. Il doit agir maintenant. Il aura la chance de le démontrer lors de la prochaine ronde de négociation qui s'amorcera rapidement », a conclu madame Bouyer.

Le SEBL représente quelque 4500 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Il est affilié à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

– 30 –

Source : Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides
Renseignements : Nathalie Bouyer, présidente
514 770-2743 - cellulaire